

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

---

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 607

présenté par  
M. Véran  
-----

### ARTICLE 36

À l'alinéa 12, après la première occurrence du mot :

« contrat »,

insérer les mots :

« d'amélioration des pratiques ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.